

Décembre 05

Du côté de la Chapelle...

- La réflexion continue quant au **devenir du domaine skiable** en liaison avec les communes voisines, notamment Châtel et Torgon. Les besoins et les coûts sont maintenant connus mais les sommes en jeu incitent à la prudence et des priorités devront être dégagées (1 télésiège débrayable coûte 5 millions d'€). Un fonds alimenté par une taxe départementale sur les remontées mécaniques peut aider à réaliser ces travaux.
- La deuxième phase **d'amélioration de la Route du Rys** est envisagée ainsi que la réfection de la route de la Ville du Nant.
- **Le renforcement de la canalisation d'eau potable** sur la route de la Batelle a été réalisé et permettra d'assurer la défense incendie du secteur.
- Le **Massif des Cornettes** est reconnu « Espace Naturel Classé », ce qui ne peut qu'ajouter à la notoriété de la vallée. Notre exposition photo de 2006 sera donc particulièrement opportune.
- **Une couverture neuve pour l'église.** La précédente, en ardoise de Châtel, datait de 1846. Les nouvelles ardoises viennent des Pyrénées. La dépense de 180 000€ est subventionnée à 50% par le Conseil Général. Rappelons que le bulbe du clocher, très typique du XIXème siècle savoyard, a été restauré en 1976, il est en cuivre étamé. La restauration intérieure viendra ensuite.
- Les travaux du **contournement de Thonon** continuent. La suite du programme de désenclavement du Chablais entre Annemasse et Thonon ne semble pas abandonnée mais on débat beaucoup pour savoir qui va payer. Vous pouvez suivre l'évolution du dossier sur www.desenclavement-chablais.com

Syndicat intercommunal de la vallée d'Abondance

- La construction de **la nouvelle station d'épuration intercommunale** (Châtel, La Chapelle, Abondance) en aval d'Abondance est bien avancée et devrait être terminée en 2006.

Son coût d'environ 16 millions d'euros sera supporté à moitié par les abonnés, le reste étant financé par le Conseil Général de Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau. Dans le même temps, des réseaux de collecte et de transfert ont été créés, notamment sur Abondance pour acheminer les effluents des trois communes vers le site. Nous n'avons pas d'information sur l'augmentation prévisible du coût de l'assainissement collectif.

- Les élus et acteurs du tourisme de la Chapelle et Abondance se sont rendus en Isère avec un chargé d'étude du volet sports d'hiver et remontées mécaniques dans le cadre du contrat « **Stations de moyenne montagne** ». Ils ont étudié sur place les solutions apportées localement au manque de neige en moyenne montagne.

- **Consultance architecturale** : Des permanences gratuites sont assurées par le CAUE dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire dans les locaux du Syndicat de la Vallée d'Abondance, afin d'aider les particuliers dans leurs projets de construction, de rénovation ou de modification de leurs immeubles. Se renseigner au syndicat intercommunal ou sur le site : www.caue74.fr

Randonnées de l'AARCA:

Deux randonnées ont été organisées cet été. L'une au mont Linleu, c'est une promenade facile où

nous avons partagé avec les bouquetins un panorama digne de la haute montagne.

La deuxième nous a conduits au sommet du Mont de Grange pour y rencontrer les chamois.

Nous continuerons d'organiser des promenades en raquettes cet hiver. Si la découverte vous tente mais que vous n'osez pas vous aventurer seuls, contactez-nous (Christian Brunet, Alain Leconte ou Jacques Cévest vous proposeront une petite sortie conviviale adaptée à vos possibilités, notamment pendant les vacances de la zone B). Les itinéraires sont nombreux, variés et magnifiques à la Chapelle pour les amoureux de calme et d'espace.

Via ferrata et ascension en paroi rocheuse

A la demande pressante de jeunes membres de l'AARCA, ne reculant pas devant les frayeurs annoncées, nous avons testé pour vous la Via-Ferrata du Saix de Miolène. Emotions garanties !!!

De quoi s'agit-il ? Équipé d'un baudrier et de sangles coulissant sur un câble métallique de sécurité, vous vous déplacez sur une paroi rocheuse à pic à une hauteur croissante. C'est une bonne façon de découvrir ce qu'est une paroi, l'à pic ...et de voir si vous avez le vertige.

Il est conseillé de faire le premier parcours avec un guide afin de découvrir le matériel spécifique à cette activité et les règles de sécurité. L'activité n'est pas dangereuse si on respecte scrupuleusement les règles de l'art. A partir de 10 ans.

S'adresser au bureau des guides d'Abondance qui pourra aussi vous initier à la grimpe sur paroi.

A noter que pour les plus jeunes des rochers ont été équipés à Plaine-Dranse et vers le pas de Morgins à Châtel. Cela peut permettre de diversifier les activités pour les adolescents en été.

Conseil d'Administration de l'AARCA:

Les bonnes volontés seront les bienvenues pour la gestion de l'association et l'organisation des manifestations. Nous recherchons notamment un(e) secrétaire et des personnes pour le concours photo et le slalom.

Afin de permettre une plus grande présence à notre assemblée générale annuelle, celle-ci est placée en fin d'après-midi.

Cartes d'adhérents et rappels :

Les adhérents qui nous avaient envoyé leurs cartes ont pu s'étonner qu'elles ne leur soient pas retournées. En effet le poids du bulletin de juin ne nous a pas permis de les insérer dans les enveloppes et le peu d'informations collectées en septembre n'a pas justifié la rédaction d'un bulletin.

Certaines personnes ont reçu un rappel alors qu'ils avaient versé leur cotisation. Qu'ils veuillent bien nous en excuser. Un changement de logiciel de gestion est responsable des erreurs. Nous devons en effet transférer des données informatiques qui sont stockées à Strasbourg et exploitées dans le Loiret. Si cela devait se renouveler, veuillez nous en informer aussitôt.

Le site internet de l'AARCA : www.valdabondance.com/lachapelle/AARCA/

Vous permet de vous tenir au courant, de voir l'état de pistes et la couche de neige en direct grâce aux webcams. Les nouvelles au jour le jour sont sur www.Infoval74.com

Vous pouvez aussi nous écrire, nous questionner ou dialoguer sur le forum de l'AARCA à la même

Tarifs préférentiels résidents 2004/2005 des remontées mécaniques (extrait): ceux-ci ont été obtenus par l'AARCA mais sont accessibles à tous les résidents

Ils sont délivrés uniquement à la billetterie de la Panthiaz aux propriétaires et à leurs enfants de moins de 18 ans. Se munir du livret de famille et de photos.

Malgré nos demandes régulières nous n'avons pas obtenu d'avancée pour les enfants majeurs étudiants qui se voient appliquer le plein tarif (sauf en ski-pass évasion où un tarif 16/22 ans existe).

Tarif en euros	16/22 ans		Adulte		- 16 ans résident	Adulte résident (1)
	- 16 ans					
1 jour La Chapelle	16	19	21,5		/	/
1 jour Evasion	19	25	29		/	/
6 jours La Chapelle	74	84	99		/	/
6 jours Evasion	94	119	140		/	/
Saison La Chapelle	181	219	258		86	86
Saison Evasion	282	358	421		254	379
Saison P du Soleil	473	/	706		373	557 (2)

Personnes inscrites sur le rôle de la taxe d'habitation. Il existe d'autres réductions : + 60 ans, familles de 4 personnes, gratuité à partir de 70 ans, ... **Pensez à emporter vos justificatifs**

(2) Se munir de l'avis d'imposition à la TH

Concours photo 2005

Il avait pour thème : « Les Cornettes de Bise sous tous les angles ».

La remise des prix aura lieu après l'assemblée générale.

Les photos seront affichées à l'Office de tourisme pendant toute l'année 2006. Le thème du concours 2006 sera dévoilé à l'issue de l'Assemblée Générale.

Fédération Française des Associations de Résidents des Stations de Montagne

- L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 8 août à Chamonix. Jacques Cévest y représentait l'AARCA qui en est l'une des associations fondatrices.

- Rappelons que cette fédération est née en 2004 de la volonté des associations de La Clusaz, Chamonix et La Chapelle d'Abondance de mettre en commun leur expérience et leurs connaissances au service des résidents des stations des Alpes.

- Sept associations étaient présentes. Mme Mireille Sertout, présidente de l'Association de la Clusaz a été réélue à la présidence. L'AARCA est représentée au Conseil d'Administration.

- Les débats ont surtout permis de connaître les caractéristiques et les préoccupations de chacune. Pour la plupart, confrontées à une urbanisation rapide et pas toujours maîtrisée de leur station, la défense du cadre de vie, de l'environnement et de la culture des stations de montagne sont les

priorités.

- Nous avons tous convenu que nous devons nous préoccuper de l'avenir dans ce domaine. Pour cela les associations et la fédération doivent obtenir un agrément préfectoral leur permettant d'être consultées lors de l'élaboration des documents d'urbanisme (certaines l'ont déjà).
- Il ne s'agit bien sûr pas de chercher à entraver le développement des stations alpines, notamment les plus petites mais de veiller, avec les autorités locales, à ce que ce développement se fasse de façon harmonieuse, dans le respect des sites, et au bénéfice de la vie locale.
- Des modifications de statuts vous seront proposées dans ce sens lors de l'assemblée générale de décembre.
- Des liens vers les sites Internet des associations amies et les comptes-rendus des réunions sont disponibles sur le site de l'AARCA.
- Une nouvelle réunion du Conseil d'Administration s'est tenue à Paris le 2 décembre. Deux nouvelles associations étaient représentées : Val d'Isère et Megève.
- Il a bien sûr été question de la place des résidents dans les stations de montagne. Un certain nombre d'associations ont ainsi des représentants dans les conseils municipaux de leurs stations. Cela permet d'être mieux au courant des décisions locales mais aussi de faire entendre notre point de vue dans la gestion des affaires locales.
- Lors de l'Assemblée Générale nous vous présenterons une étude réalisée à la Clusaz, mais transférable dans toutes les stations, qui montre le poids des résidents secondaires dans l'économie locale.

Que ce soit au niveau des impôts locaux, des redevances d'eau et d'assainissement mais aussi des dotations que l'état apporte aux communes et de la simple consommation des services et commerces locaux, la part due aux résidents secondaires représente largement plus de la moitié des recettes globales. Il n'est donc pas illégitime que les résidents donnent leur point de vue sur la gestion communale.

- La priorité d'action d'une bonne partie des associations reste la préservation de sites et la maîtrise du bétonnage des stations. C'est un des motifs qui fait adhérer à nos associations des résidents permanents.

Rappelons à cette occasion que nos associations et notamment l'AARCA sont ouvertes à tous les résidents et qu'un de nos objectifs principaux est la création de relations amicales entre tous, quelque soit la forme de résidence.

Assemblée Générale 2005:

Quorum : Nous n'avons généralement pas le quorum lors de nos assemblées générales. Les statuts prévoient qu'en cas de quorum non atteint, une deuxième assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre de personnes présentes.

Vous trouverez donc deux convocations. Il n'est bien entendu pas utile de se rendre à la première mais nous **vous attendons nombreux à la seconde**. L'horaire en fin de journée permettra aux skieurs de profiter pleinement de la neige et à tous de rester prendre le traditionnel pot de l'amitié.

Concours photo 2005

Il avait pour thème : « Les Cornettes de Bise sous tous les angles ». La remise des prix aura lieu après l'assemblée générale. Les photos seront affichées à l'Office de tourisme pendant toute l'année 2006.

Le thème du concours 2006 sera dévoilé à l'issue de l'Assemblée Générale.

Les premières grandes dates de l'office: hiver 2005/2006

Du samedi 17 au vendredi 23 décembre

Lundi 19 et 26

16h30 à 18h30 : Ouverture de la bibliothèque et ludothèque

En soirée Toposki : présentation et évolution du matériel et des techniques de glisse

Par Ski Surf Ecole Internationale.

Mardi 20 et 27

9h30 : Visite de la fabrication du fromage à la ferme (informations p).

16h30 : Goûter à la ferme

Mercredi 21 et 28

15h-18h : Ouverture de l'exposition «Mange ta Soupe!» (informations p)

16h30 ouverture de la ludothèque, activités manuelles - fabrication de décors de Noël (2€)

16h30 : Goûter à la ferme (informations p).

18h : Test du record de vitesse à ski. Inscription à l'E.S.F.

19h30 : Dîner Savoyard (informations p)

Jeudi 22 et 29

10h : Visite guidée du village (informations p).

15h-18h : Ouverture de l'exposition « Mange ta soupe » (informations p).

16h : Visite de la chèvrerie (informations p).

18h : Descente aux étoiles pour les enfants 5/12 ans. Inscription à l'E.S.F.

Le 29 : Présentation et dédicace du livre « L'Or du Mont de Grange » contes et légendes du Val d'Abondance par Mme Maxit Sylvie.

Vendredi 23 et 30

Matin : Marché sur la place de l'église

15h-18h : Ouverture de l'exposition « Mange ta soupe ! » (informations p).

16h30 à 18h30 : ouverture de la bibliothèque et ludothèque

Samedi 24

16h30 : Arrivée du Père Noël.

En soirée : Retraite aux flambeaux par les moniteurs E.S.F.

Animation de Noël et messe

Dimanche 25, Lundi 26

16h30 à 18h30 : Ouverture de la bibliothèque et ludothèque

En soirée Toposki : présentation et évolution du matériel et des techniques de glisse

Par Ski Surf Ecole Internationale.

Du Samedi 31 décembre au vendredi 6 janvier

Samedi 31

En soirée : Retraite aux flambeaux par les moniteurs E.S.F.

Animation du réveillon

Et aussi...

DIMANCHE 8 JANVIER 06 : COURSE DE SKI DE FOND (La Chapellane).

SAMEDI 14 JANVIER 06 : COUPE D'EUROPE DE SKI TELEMARCK à TORGON - La Chapelle.

DIMANCHE 15 JANVIER 06 : COUPE D'EUROPE DE SKI TELEMARCK (Type Télémark Classique).

Suivie de la COURSE POPULAIRE Télémark Expérience

MERCREDI 15 février 2006: TROPHEE DE L'AARCA, slalom amical pour tous

Horaires des cars

Les horaires complets sont disponibles à l'Office de Tourisme. Rappelons simplement que 4 cars partent chaque jour en direction de Thonon et autant remontent avec un transport supplémentaire le samedi en saison. Il est donc possible de venir par en train et car et de circuler en navette sur place ou entre les communes. Les navettes communales sont gratuites et vont des Plagnes à Intermarché. Les navettes intercommunales (1€ par voyage en 2004) permettent de se rendre à Châtel ou Abondance.

Convocation

Vous êtes convié à l'assemblée générale de l'AARCA qui se tiendra le lundi 19 décembre à 19h00 à la résidence « Le Bakoua »

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée se tiendra le

Jeudi 29 décembre 2005 à 17h , salle du cinéma

Celle-ci sera valide, quel que soit le nombre d'adhérents présents. L'ordre du jour sera le même

Ordre du jour de l'assemblée :

- Rapports moral et d'activité de l'année 2005
- Rapport financier et contrôle des comptes
- Election des membres du Comité Directeur et des contrôleurs aux comptes
- Cotisation 2005
- Modification des statuts : Dans OBJET : ..à « protéger l'environnement et la nature »...Rajouter : « **et le cadre de vie. A cet effet, présenter aux autorités compétentes toute proposition ou toute opposition visant à favoriser les principes exprimés ci-avant.** »
et à... »défendre leurs intérêts », rajouter « **...quand ils concordent avec les objectifs de l'association** »
- Demande d'agrément au titre de a protection de l'environnement
- Questions diverses et échanges avec Monsieur le Maire et les responsables du tourisme (office, école de ski, syndicat intercommunal)
- Remise des prix du concours photo (les négatifs et photos 2004 vous seront rendus)

La soirée se terminera autour du pot de l'amitié.

Vous pouvez nous adresser toute question que vous souhaiteriez voir aborder par l'un ou l'autre des intervenants jusqu'au 27 décembre au siège de l'AARCA à la Chapelle

Parlez de l'AARCA à vos voisins, vos amis.

Des numéros d' " Info Flash Résidents " peuvent leur être envoyés

N'oubliez pas votre adhésion 2006, l'envoi des rappels ne nous facilite pas la tâche.